

Au deuxième trimestre 2022, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments augmentent de 2,3 %

INDICE DES PRIX D'ENTRETIEN-AMÉLIORATION DES BÂTIMENTS (IPEA) - DEUXIÈME TRIMESTRE 2022

Informations Rapides · 31 août 2022 · n° 231

Hausse persistante sur un trimestre (+2,3 %)

Au deuxième trimestre 2022, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) continuent d'augmenter nettement sur un trimestre malgré un léger ralentissement (+2,3 %, après +2,9 % au premier trimestre 2022). La hausse est un peu plus marquée dans le secteur résidentiel (+2,4 %) que dans le secteur non résidentiel (+2,2 %).

Les prix augmentent fortement, tout en ralentissant, dans les travaux de menuiserie (+3,2 % après +3,9 %) et de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement d'air (+3,1 % après +4,6 %). Ils accélèrent dans les autres travaux de construction spécialisés (+2,8 % après +2,4 %).

Les prix augmentent plus modérément et ralentissent dans les travaux de couverture (+2,4 % après +2,8 %), de plâtrerie (+1,9 % après +2,4 %), de revêtement des sols et des murs (+1,4 % après +2,1 %) et dans les travaux d'installation électrique (+1,2 % après +2,1 %).

Enfin, les prix des travaux de peinture et vitrerie augmentent de 1,3 % (comme au trimestre précédent) et ceux des autres travaux d'installation accélèrent légèrement (+1,1 % après +0,6 %).

Augmentation de 8,7 % sur un an

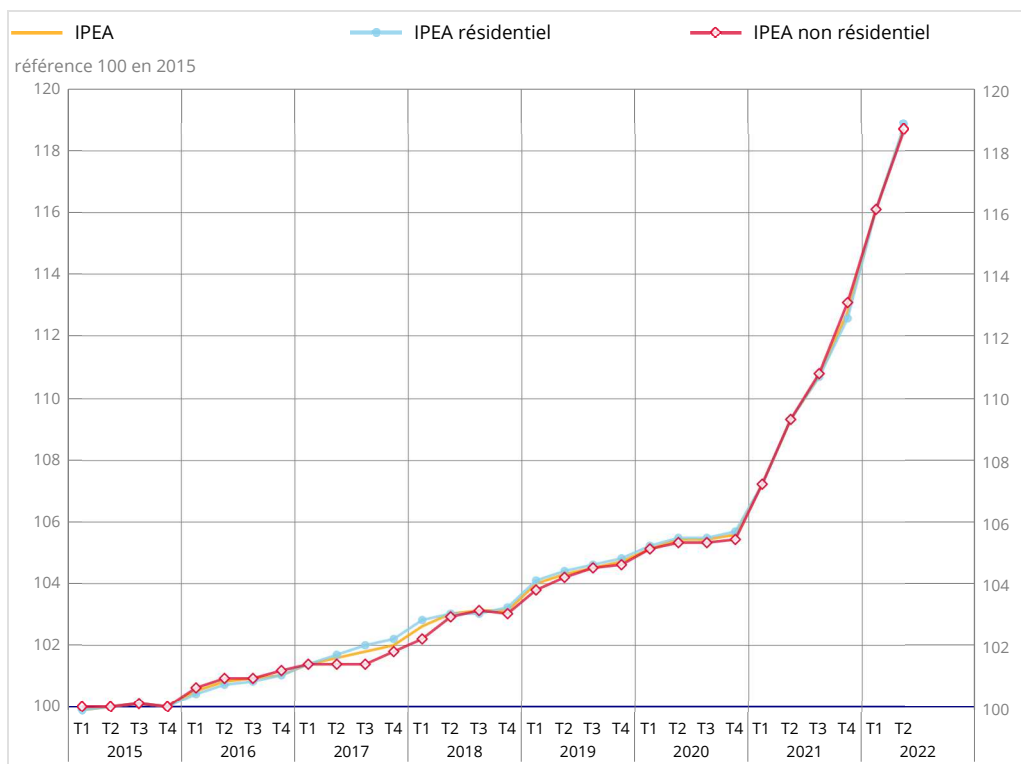
Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments augmentent de 8,7 % au deuxième trimestre 2022, après +8,3 % au trimestre précédent. La hausse des prix est légèrement plus marquée dans le secteur résidentiel (+8,8 %) que dans le secteur non résidentiel (+8,6 %).

Cette hausse est principalement portée par les travaux de menuiserie (+13,2 %, comme au trimestre précédent), de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement d'air (+12,4 % après +10,9 %) et de couverture (+9,2 % après +11,3 %). La hausse est un peu plus modérée pour les travaux de plâtrerie (+7,3 % après +7,1 %), les autres travaux de construction spécialisés (+7,2 % après +5,5 %) et dans une moindre mesure, pour les travaux d'installation électrique (+6,4 % après +6,9 %), de revêtement des sols et des murs (+5,7 % après +5,1 %) et de peinture et vitrerie (+4,0 % après +3,4 %). Enfin, les prix des autres travaux d'installation augmentent légèrement (+1,7 % après +1,5 %).

Révisions

L'évolution trimestrielle de l'IPEA entre le quatrième trimestre 2021 et le premier trimestre 2022 n'est pas révisée (après arrondi) et demeure à +2,9 %.

Indices de prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments



Source : Insee.

Indices de prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments

En %, référence 100 en 2015

	Poids (en %)	2022T2	T/T-1 (1)	T/T-4 (2)
Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)	100,0	118,8	2,3	8,7
Bâtiments résidentiels	62,4	118,9	2,4	8,8
Bâtiments non résidentiels	37,6	118,7	2,2	8,6
Tous bâtiments par type de travaux				
4321 - Installation électrique	18,3	114,5	1,2	6,4
4322 - Plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air	20,1	121,5	3,1	12,4
4329 - Autres travaux d'installation	5,8	104,6	1,1	1,7
4331 - Plâtrerie	3,3	125,7	1,9	7,3
4332 - Menuiserie	18,2	128,0	3,2	13,2
4333 - Revêtement des sols et des murs	4,2	111,2	1,4	5,7
4334 - Peinture et vitrerie	7,4	109,9	1,3	4,0
4391 - Couverture	5,9	127,6	2,4	9,2
4399 - Autres travaux de construction spécialisés	16,7	116,4	2,8	7,2

(1) indice du dernier trimestre rapporté à celui du trimestre précédent (en %)

(2) indice du dernier trimestre rapporté à celui du même trimestre de l'année précédente (en %)

Source : Insee

Pour en savoir plus

Définition

L'indice des prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) est un indice trimestriel qui mesure l'évolution des prix hors TVA pratiqués par les entreprises de la construction (y compris les entreprises artisanales) pour leurs travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments résidentiels et non résidentiels réalisés au cours du trimestre sous revue.

Les indices IPEA sont bruts, c'est-à-dire non corrigés des variations saisonnières.

Prochaine publication : 30 novembre 2022

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475